



Résister à l'indignité !

Thème du 50^{ème} anniversaire

le 6 décembre 2024 à Paris ICP

Le 16 juin 1974, à l'initiative de deux femmes protestantes, Hélène ENGEL et Edith du TERTRE, une quarantaine de catholiques, -protestants, -orthodoxes et -quakers réunis chez les sœurs Diaconesses à Versailles posent les bases de l'ACAT (ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE).

Pourquoi une association de chrétiens ? Pour sensibiliser les Eglises à ce mal « incompatible avec l'Évangile ». **et œcuménique ?** *Devant un tel fléau, les chrétiens ne peuvent se présenter désunis* ». La torture est la plus grave atteinte à la dignité de chaque être humain, créé à l'image de Dieu. Cette dignité est proclamée en préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (DUDH) : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit... et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* » En conséquence : « *Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants* » DUDH Art 5.

L'ACAT agit dans le cadre du droit international pour rappeler aux Etats signataires leurs engagements. La « Convention contre la torture » de Nations Unies est entrée en vigueur le 26 juin 1987. En 1997, l'ONU a déclaré **le 26 juin journée de soutien aux victimes de la torture**. L'ACAT puise dans la prière le sens de son action, c'est pourquoi elle propose chaque 26 juin aux chrétiens de toute confession, de s'unir dans une grande chaîne de prière, à travers le monde, en solidarité avec nos frères souffrants relégués à l'oubli.

* Elle invite à prier pour eux et aussi leurs bourreaux, pendant un quart d'heure ou plus, seuls ou avec d'autres.

* Elle propose de rendre visible notre soutien en allumant une bougie virtuelle sur le site www.nuitdesveilleurs. Vous y trouverez également les noms de huit victimes proposées à notre intercession, des textes, des prières pour alimenter votre veille, en lien avec le thème de 2024 : « Grâce au Christ, la vie a vaincu la mort »

Merci - d'inviter à formuler une intention lors de la prière universelle le dimanche le plus proche du 26 juin.

- d'annoncer cette **Nuit des Veilleurs** (NDV) dans les paroisses, ainsi que les célébrations qui auront lieu :

- A Saint Lô, le 14 juin au Temple protestant à 18h30

- A Granville, le 26 juin à l'Eglise de Donville à 20h

- A Coutances, le 2 juillet à la Porte du Parc, **dans le cadre du 50^{ème} de l'ACAT :**

* à 19h 30, temps de rencontre fraternelle avec des membres de l'ACAT de la Manche et la participation de Mgr CADOR qui a connu l'ACAT au Cameroun,

* à 20h45 célébration œcuménique de la Nuit des Veilleurs. (Ci-joint : affiche)

Contact Manche : 02 33 76 53 90